

L'échelon municipal, que l'on pourrait croire éloigné à priori des enjeux de consommation, est l'une des premières institutions à laquelle les citoyens ont recours quand ils rencontrent des difficultés sanitaires, administratives ou économiques. Les communes et intercommunalités, à travers leurs compétences et leur proximité avec les administrés, gèrent l'accès aux services essentiels de la population sur lesquels l'UFC-Que Choisir est amenée à se prononcer régulièrement. Dessertes en eau potable, repas dans les cantines, gestion des déchets, accueil de la petite enfance ou accès aux soins, les collectivités sont partout dans le quotidien

des consommateurs et des consommatrices. A travers, nos enquêtes, nos études et nos publications, nos permanences et la gestion des litiges, l'UFC-Que Choisir porte un regard sur ces services de base assurés à la population. Nous voyons les politiques municipales qui fonctionnent et celles qui sont perfectibles.

**Ce document s'adresse à l'ensemble des élus et candidats.** Il met l'accent sur notre expertise, disponible sur notre site internet, et se veut force de propositions pour un objectif partagé par tous, le bien-être des usagers et des usagères dans leur quotidien.

## Retrouvez nos 10 thèmes municipaux en faveur des consommateurs et consommatrices.



### Alimentation

#### Garantir une alimentation saine et limiter l'exposition aux pesticides dès le plus jeune âge

40 % de l'apport énergétique doit être apporté par le repas du midi et huit écoliers sur dix fréquentent les cantines du primaire. La restauration scolaire répond donc à un besoin essentiel pour le développement des enfants. Mais les analyses officielles montrent que **les ingrédients de l'agriculture intensive sont fréquemment contaminés par les pesticides** notamment les fruits, légumes et féculents utilisés lors de la confection des repas. Ainsi, plus de la moitié des aliments végétaux sont contaminés par un ou plusieurs pesticides à risque.

Depuis 2022, la loi impose que les repas servis dans les cantines aux enfants contiennent au moins 20% d'aliments biologiques et 50 % de produits durables et de qualité. Mais les derniers rapports officiels montrent qu'un tiers des cantines du primaire n'ont toujours pas atteint les 20 % de produits biologiques et plus de la moitié d'entre elles n'ont pas atteint l'objectif des 50 % des produits de qualité.

Pourtant, le surcoût de ces mesures ne représente en moyenne que 30 centimes d'euros, soit à peine 3 % du coût total du repas (pour un prix moyen de 8,49 €). **L'UFC-Que Choisir appelle les communes à respecter la loi en augmentant l'usage de produits bio et de qualité pour la préparation des repas.**

## Logement

### Faciliter l'accès au logement social

Le logement est le principal poste de dépense des ménages, pouvant atteindre 40% de leur budget. C'est ainsi que la loi garantit le droit fondamental à un logement décent et abordable. Pour faciliter l'accès au logement des ménages aux revenus les plus faibles, la loi impose à certaines communes urbaines de proposer un nombre minimum de logements sociaux. Malgré la crise du logement actuelle, beaucoup de communes s'acquittent d'une taxe au lieu de se conformer à cette disposition.

L'**UFC-Que Choisir** invite l'**ensemble des communes à augmenter le nombre de logements sociaux sur leur territoire** en conformité avec leurs documents d'urbanisme. Cette disposition permettra l'accès à de nombreux ménages éligibles à un logement notamment dans les territoires en forte tension.

## Logement

### Déployer l'encadrement des loyers

Face à la crise du logement, le dispositif d'encadrement des loyers a démontré son efficacité dans les zones d'expérimentation et permis de soulager le pouvoir d'achat des ménages locataires résidant dans les zones les plus tendues (jusqu'à 1 700€ d'économies par an).

L'**UFC-Que Choisir** demande que ce dispositif soit sanctuarisé et que l'ensemble des communes touchées par la hausse des loyers, s'en saisisse pour **faciliter l'accès au logement, notamment aux étudiants et jeunes actifs**.



## Santé

### Favoriser l'installation des médecins

Nos études démontrent années après années une pénurie de médecins généralistes et spécialistes qui touche à la fois les communes rurales tout comme les grandes métropoles. 25,3 millions d'usagers vivent dans un territoire où l'offre de soins libérale est insuffisante. Les raisons sont connues, le plafonnement du nombre d'étudiants en santé appliqué pendant de longues années, la mauvaise répartition des médecins et une aspiration légitime à un rythme de vie qui concilie vie professionnelle et vie de famille.

En plus de la régulation de l'installation des médecins, nous appelons à une **mobilisation des communes pour favoriser l'accueil de médecins** sur leurs territoires et à un exercice pluridisciplinaires avec d'autres professionnels de santé. De nombreuses communes financent ou soutiennent l'installation de médecins salariés à travers la mise à disposition de locaux, la gestion d'un centre de santé ou le financement de structures pluridisciplinaires.

Nous appelons à une généralisation autant que possible de ces mesures de soutien **notamment l'exercice pluridisciplinaire qui permet une meilleure prévention des pathologies**. Il s'agit également de privilégier l'exercice en secteur 1 (à honoraires encadrés), le coût non maîtrisé des consultations étant un facteur de renoncement aux soins.

## Eau

### Mettre à disposition l'eau potable gratuitement dans les lieux publics

Depuis plusieurs années, l'UFC-Que Choisir plaide pour une réduction à la source des déchets plastiques en promouvant l'eau du robinet, alternative écologique et accessible. Or, notre enquête nationale 2025 révèle une application très insuffisante de la loi : **seuls 9 % des établissements recevant du public** respectent pleinement leurs obligations en matière de fontaines à eau. En l'absence de points d'eau visibles et gratuits, les usagers sont contraints d'acheter de l'eau en bouteille, alimentant une pollution plastique massive. Nous demandons donc un **déploiement effectif et généralisé de fontaines à eau dans tous les lieux publics** relevant des communes et des intercommunalités, en particulier de passage, afin de réduire durablement l'usage des bouteilles plastiques.



## Eau

### Protéger la qualité de l'eau du robinet et rénover les réseaux

La carte interactive de l'UFC-Que Choisir de 2025 montre que la qualité de l'eau du robinet s'est fortement dégradée du fait de la présence de nouveaux résidus de pesticides. Désormais même les métropoles sont touchées. Les traitements classiques au charbon actif nécessitent des renouvellements plus fréquents, ce qui a fait augmenter le prix de l'eau de 16 % en deux ans et demi.

Les technologies alternatives, comme la nanofiltration, sont plus efficaces mais très coûteuses pour les collectivités. Face à cette impasse, nous plaidons pour une stratégie préventive, fondée sur la **réduction de l'usage des pesticides et des engrains azotés** autour des aires d'alimen-

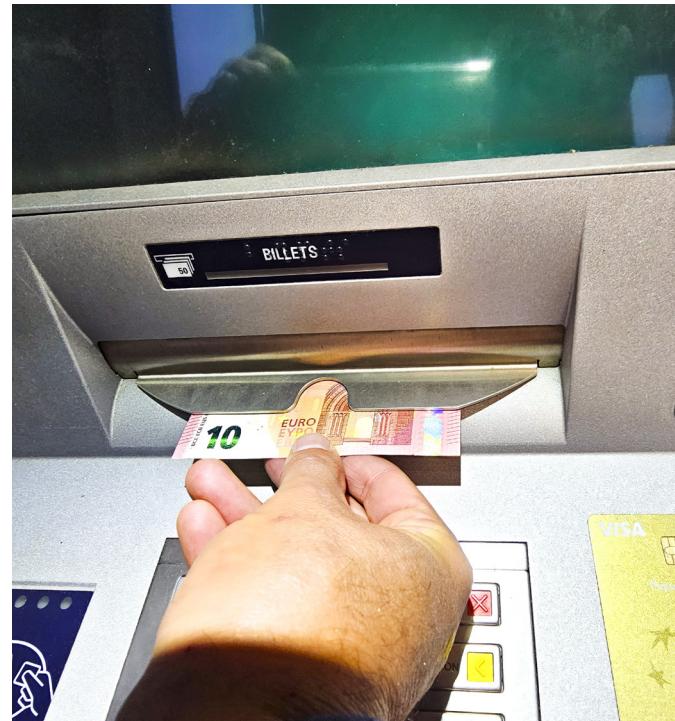
tation d'eau et leur interdiction dans les zones sensibles. Mais seules 3,4 % des aires d'alimentation de captage sont actuellement délimitées et les mesures existantes restent très majoritairement volontaires et peu efficaces. Nous appelons donc à rendre ces mesures obligatoires en les assortissant de compensations financières aux agriculteurs qui coûtent bien moins cher que la dépollution (entre 1,5 et 16 centimes d'euros / m<sup>3</sup>). En outre, **les collectivités doivent développer la préemption des terres autour des captages les plus sensibles**.

Enfin, nos canalisations d'eau potables vieillissent. Un litre sur 5 d'eau potable est perdu chaque année du fait de canalisations vétustes et seulement 0,67 % des réseaux est renouvelé chaque année en raison des coûts. **L'UFC-Que Choisir demande un soutien technique et financier aux petites communes pour entretenir leurs réseaux.**

## Budget/finances

### Garantir l'accès à l'argent liquide dans nos communes

En une décennie, le maillage territorial des agences bancaires en France s'est considérablement réduit : 5 300 agences ont fermé entre 2012 et 2022. La fermeture progressive des agences et des distributeurs fragilise l'accès aux espèces et prive une partie de la population d'un service de proximité indispensable. **L'UFC-Que Choisir appelle les communes, avec les banques, à garantir au minimum un point de retrait réellement accessible** (distributeur mutualisé, ou point cash gratuit chez un commerçant) et à prévoir, lors de toute fermeture, des solutions de remplacement (agence mobile, permanences régulières). Les consommateurs ne doivent pas être pénalisés financièrement par ces choix : aucun frais liés aux retraits effectués hors réseau ne devraient être appliqués lorsque l'offre locale disparaît.



## Infrastructures

### Favoriser le développement de la marche à pied et du vélo

La marche et le vélo constituent des solutions efficaces pour améliorer le pouvoir d'achat, la santé et la qualité de vie, tout en réduisant l'empreinte environnementale des déplacements. Pourtant, leur développement reste fortement freiné par des infrastructures inadaptées. Notre enquête nationale menée en février 2024 par nos bénévoles montre que 70 % des trajets piétons testés comportent au moins un problème d'aménagement, souvent lié à l'état ou à l'absence de trottoirs. **L'UFC-Que Choisir appelle donc à un investissement massif des communes et intercommunalités dans les aménagements piétons et cyclables sécurisés**, la mise en œuvre ambitieuse du plan vélo et marche, ainsi qu'une politique volontariste de sécurité routière pour protéger les usagers les plus vulnérables.

## Petite enfance

### Augmenter les places en crèches publiques

Avec plus de deux millions d'enfants de moins de trois ans vivant en France, les places en crèches représentent une solution de garde essentielle pour les parents. En 10 ans, le secteur privé a pris une grande importance dans les modes de garde puisqu'il représente désormais un quart des places disponibles en crèche contre 12% en 2012.

Notre étude de 2024, montre que les établissements privés sont globalement plus chers que les structures publiques sur les restes à charge pour les parents. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de micro-crèches qui affichent les restes à charge les plus élevés.

De plus, la répartition des places est très inégale d'un territoire à l'autre malgré une augmentation du nombre de places de 18% sur la dernière décennie. A titre d'exemple, il y a 52 places en crèches pour 100 enfants à Paris contre seulement 10 dans le département de la Sarthe.

Nous appelons ainsi à une **augmentation des investissements des collectivités pour ouvrir des places en crèches publiques** et des maisons d'assistants maternels. Ces investissements doivent être soutenus financièrement par l'Etat. Enfin, pour les crèches publiques comme privées, nous demandons à ce que **les parents soient mieux représentés dans la gouvernance des structures**.



## Démarchage

### Se protéger contre la vente à domicile abusive

Depuis 2022, la loi fixe le principe de l'interdiction du démarchage à domicile non consenti lorsque le consommateur a manifesté clairement son refus de recevoir des visites commerciales à son domicile. Dans les faits, cette obligation est peu respectée et entraîne des milliers de litiges de consommation et d'escroqueries notamment dans le domaine de la rénovation énergétique des logements ou de la vente à domicile.

Nous appelons les communes à mieux protéger leurs administrés en généralisant une initiative que certaines d'entre-elles ont prise : **la mise à disposition gratuite par les communes d'autocollants ou d'encarts stop au démarchage à domicile**. En plus de dissuader les faux démarcheurs, ce type de mention permet de prouver en cas de litiges le refus de recevoir des sollicitations commerciales.

## Nos Associations Locales

L'UFC-Que Choisir dispose d'un réseau de **130 associations locales** réparties sur tout le territoire, qui accompagne les consommateurs dans la résolution de **100 000 litiges** chaque année. Ses **140 salariés**, basés au siège à Paris, publient des articles et enquêtes pour le **magazine et le site internet « Que Choisir »**, conduisent des tests comparatifs, lancent des actions en justice, et réalisent des études économiques et des actions de plaidoyer **permettant à toutes et à tous d'accéder à une consommation responsable**.

Retrouvez-nous sur notre site internet :

[www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)

Et aussi sur nos réseaux sociaux :

